

Assurer un avenir meilleur

Gladys Acacio, 25 ans, réfugiée sud-soudanaise vivant dans l'installation de Pagirinya à Adjumani, est arrivée en Ouganda en juin 2017, avec sa mère et ses quatre frères et sœurs. Gladys a récemment obtenu un diplôme après avoir suivi une formation en réparation de motos.

De nombreuses années peuvent s'écouler avant que la situation soit sûre ou que les conditions permettent aux personnes déracinées de rentrer chez elles ou de trouver un autre endroit où elles puissent se sentir chez elles. Pour le HCR, il est essentiel d'accompagner les personnes relevant de sa compétence – et les communautés d'accueil – pour les aider à retrouver un sentiment de sécurité, d'appartenance et avoir espoir en l'avenir ; à bénéficier des services de base aux côtés des nationaux ; à canaliser leur résilience et à contribuer

activement aux pays et aux communautés qui les accueillent.

Prenant appui sur les évolutions politiques récentes au sein de la communauté internationale – le Pacte mondial pour les réfugiés et les Objectifs de développement durable (ODD), pour n'en citer que deux – le HCR a renforcé ses actions dans le domaine de la résilience et des solutions offertes aux personnes déracinées et aux apatrides, en s'efforçant d'avoir une approche plus cohérente tout au long de l'année 2018.

Ce chapitre présente les initiatives prises par le HCR en 2018 pour garantir des solutions globales et durables aux personnes relevant de son mandat. Tout au long de l'année, il a encouragé des approches globales pour mettre en place des programmes de protection et de solutions dès le tout début d'une urgence. Cela a notamment consisté à plaider pour, et à soutenir l'une des trois solutions durables : le retour ou rapatriement

volontaire, l'intégration locale ou la réinstallation. Le HCR s'est également employé à renforcer les opportunités d'éducation pour les personnes relevant de sa compétence ainsi que leur impact ; à faciliter l'accès, l'inclusion et la contribution aux économies formelles ; à développer une politique globale en matière d'installations et à offrir des solutions énergétiques durables aux personnes dans le besoin.

« **Aucun pays ne devrait être laissé seul pour répondre à un afflux massif de réfugiés** »

— Filippo Grandi, Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés

SOLUTIONS



Des réfugiés arrivent à l'aéroport de Lisbonne, au Portugal. Ils font partie des premiers arrivés parmi les plus de 1000 réfugiés que le Portugal s'est engagé à accueillir dans le cadre du programme de réinstallation de l'UE.

Le rapatriement volontaire

S'agissant de la solution préférée d'une grande partie des réfugiés, le HCR a facilité leur rapatriement volontaire vers de nombreux pays dont l'Afghanistan, le Burundi, le Rwanda, la Somalie, le Soudan et le Tchad. Le nombre de réfugiés rentrés dans leur pays a diminué, passant de 667 400 en 2017 à 593 814 en 2018.

Cependant, il a été particulièrement difficile en 2018 de garantir que la situation était propice au retour et le nombre de personnes ayant opté pour le rapatriement a été largement inférieur au nombre de personnes forcées à l'exil (ou en exil depuis des années).

Le HCR a offert des conseils aux réfugiés exprimant un intérêt pour le retour, en dialoguant avec eux sur leurs intentions pour

l'avenir et en leur fournissant des informations précises et objectives sur la situation dans leur lieu d'origine, afin qu'ils puissent prendre une décision en toute connaissance de cause. Par exemple, le HCR et la Banque mondiale ont mené des recherches sur les conditions de vie et les décisions d'installation des réfugiés récemment rapatriés en Afghanistan (quelque 16 220 en 2018) afin de mieux comprendre les facteurs ayant influencé leur retour et d'améliorer l'élaboration des projets de réintégration et de moyens de subsistance.

Au Burundi, un programme pluriannuel commun avec la FAO, le FNUAP et le PNUD a permis de renforcer les capacités locales en matière de surveillance transfrontalière et d'accès à la justice, de sécurité et de services sociaux pour les rapatriés comme pour les communautés locales, ainsi que les opportunités dans le domaine des moyens de subsistance. Ces efforts visaient à répondre aux questions liées à l'insécurité, à la gouvernance et à l'État de droit, ainsi qu'à la question cruciale de l'incapacité des rapatriés à récupérer leur logement, leurs terres et leurs biens conformément à l'ODD 16 (Paix, justice et institutions efficaces).

Dans d'autres pays, comme au Soudan du Sud, le HCR a observé des retours spontanés et en a assuré le suivi dans la mesure du possible. Cette surveillance a confirmé un certain nombre de difficultés communes auxquelles les personnes sont confrontées lors de leur retour vers des zones d'origine

instables telles qu'une insécurité permanente, des préoccupations persistantes en termes de respect des droits de l'homme, des tensions politiques non résolues, des infrastructures essentielles limitées ou endommagées, des logements, terres et biens détruits ou occupés, une capacité d'absorption limitée et un manque d'opportunités dans le domaine des moyens de subsistance.

Le HCR s'est associé à d'autres parties prenantes essentielles pour surmonter les obstacles aux futurs retours potentiels et mettre en place les cadres juridiques nécessaires pour soutenir le rapatriement volontaire. Des exemples notables de cette approche ont été entrepris dans le cadre des situations du Myanmar et de la Syrie (voir chapitres relatifs aux régions *Asie et Pacifique*, *Moyen-Orient et Afrique du Nord*).

Les aides en espèces constituent un aspect essentiel pour garantir la durabilité des programmes de rapatriement volontaire du HCR car elles représentent un filet de sécurité pour les familles jusqu'à ce qu'elles soient en mesure d'avoir un accès garanti aux systèmes nationaux de protection sociale ou à d'autres formes de soutien national. Les rapatriés somaliens, par exemple, ont bénéficié d'aides en espèces pour faciliter leur réintégration. Dépensées dans l'économie locale, ces aides ont permis de stimuler les marchés et de contribuer à la coexistence pacifique entre les rapatriés et leurs communautés.

593 814
réfugiés sont rentrés dans leur pays en 2018, soit une diminution de 11% par rapport à 2017.

Les données transmises en temps réel par des rapatriés afghans fournissent des informations essentielles sur les besoins en matière d'assistance



Étant donné la situation difficile à laquelle les rapatriés et les déplacés internes sont confrontés en Afghanistan, le HCR a noué un partenariat avec *Orange Door Research* et *Viamo* pour recueillir des données en temps réel via des enquêtes par téléphone mobile et des enquêtes auprès de la population. Outre leur utilité pour les activités de suivi de protection du HCR, les 14 000 enquêtes (menées entre août 2017 et janvier 2018) ont offert une perspective unique sur les tendances en matière de mobilité de la population et fourni des données importantes sur les besoins d'assistance, les risques de protection et la vulnérabilité, et ont ainsi permis une réponse plus fiable.



(en anglais)



Croissance du marché local et efficacité renforcée grâce aux aides en espèces distribuées aux rapatriés

Le recours aux espèces a réduit les coûts de logistique liés aux programmes d'aide en nature pour le rapatriement, tout en garantissant des ressources aux rapatriés leur permettant de choisir eux-mêmes comment recommencer leur vie. Les programmes d'aides en espèces se sont aussi révélés efficaces pour stimuler les économies locales.

En Somalie, le HCR a fourni un éventail d'aides en espèces par l'intermédiaire de son partenaire, la Banque Amal, à plus de 87 000 rapatriés. Ils avaient le choix entre une aide ponctuelle en espèces, un soutien mensuel, des allocations basées sur le nombre d'enfants par famille et des aides au logement. Dans le cadre d'une mesure importante en matière de réintégration, les rapatriés se sont également vu attribuer un compte bancaire personnel. La surveillance post-distribution a montré que 98% des rapatriés étaient satisfaits du processus et des modalités de distribution, tandis que selon 87% d'entre eux, les aides en espèces avaient eu un impact positif sur leur vie.

L'intégration locale

L'intégration locale des réfugiés est un processus complexe et progressif avec des dimensions juridiques, économiques, socioculturelles, civiles et politiques étroitement liées qui nécessitent une adaptabilité de la part tant des réfugiés que des communautés d'accueil. Pour encourager les pays à offrir des possibilités d'intégration locale, le HCR et ses partenaires ont apporté un soutien financier et technique afin de garantir que les programmes d'intégration prennent en compte les besoins des réfugiés et des communautés d'accueil. L'objectif ultime de l'intégration locale est que les réfugiés puissent résider à long terme dans un pays sur une base légale, qu'ils aient des opportunités culturelles, sociales, civiles, politiques et économiques et qu'ils jouissent des mêmes droits que les ressortissants de ce pays, leur permettant ainsi de contribuer activement à leur pays de résidence.

Il existe des exemples positifs d'intégration locale dans le monde entier. Le HCR a noué des partenariats innovants par exemple en Europe pour promouvoir l'accès au marché du travail et explorer le rôle des jeunes et du sport dans l'intégration. Le HCR a coopéré étroitement avec l'OCDE sur un plan d'action commun pour développer les opportunités d'emploi pour les réfugiés, qui a abouti à l'organisation d'une série de rencontres réunissant des employeurs potentiels, des

autorités locales et des personnes relevant de la compétence du HCR en Bulgarie, en Hongrie et à Malte.

En Turquie, les réfugiés ont eu accès à la santé, à l'éducation et à l'assistance juridique. Le soutien continu de la communauté internationale est demeuré toutefois essentiel pour maintenir le niveau des services. En Ukraine, suite à l'adoption d'une stratégie de solutions durables et d'intégration des déplacés internes, le gouvernement a finalisé un plan d'action pour l'élaboration de projets d'intégration locale et de mécanismes d'accès à des logements temporaires et abordables pour les déplacés internes.

En Afrique, l'intégration locale a été encouragée pour des réfugiés ivoiriens ayant choisi de rester au Libéria. Des programmes axés sur les procédures de naturalisation, l'acquisition de terres, la cohésion sociale, les opportunités d'emploi et la fourniture de services sociaux de base dans les communautés sont déjà en cours pour préparer l'intégration de quelque 8 000 réfugiés. En Éthiopie, une réforme législative devrait contribuer à faciliter la possibilité d'intégration locale et un statut plus sûr, tout en permettant aux réfugiés de bénéficier d'une plus grande liberté de circulation et d'accès à l'emploi. La Guinée-Bissau a approuvé l'éligibilité à la nationalité des réfugiés sénégalais ayant

8 000 réfugiés ivoiriens au Libéria ont bénéficié de programmes d'intégration.
7 000 réfugiés sénégalais ont reçu des cartes d'identité en Guinée-Bissau.

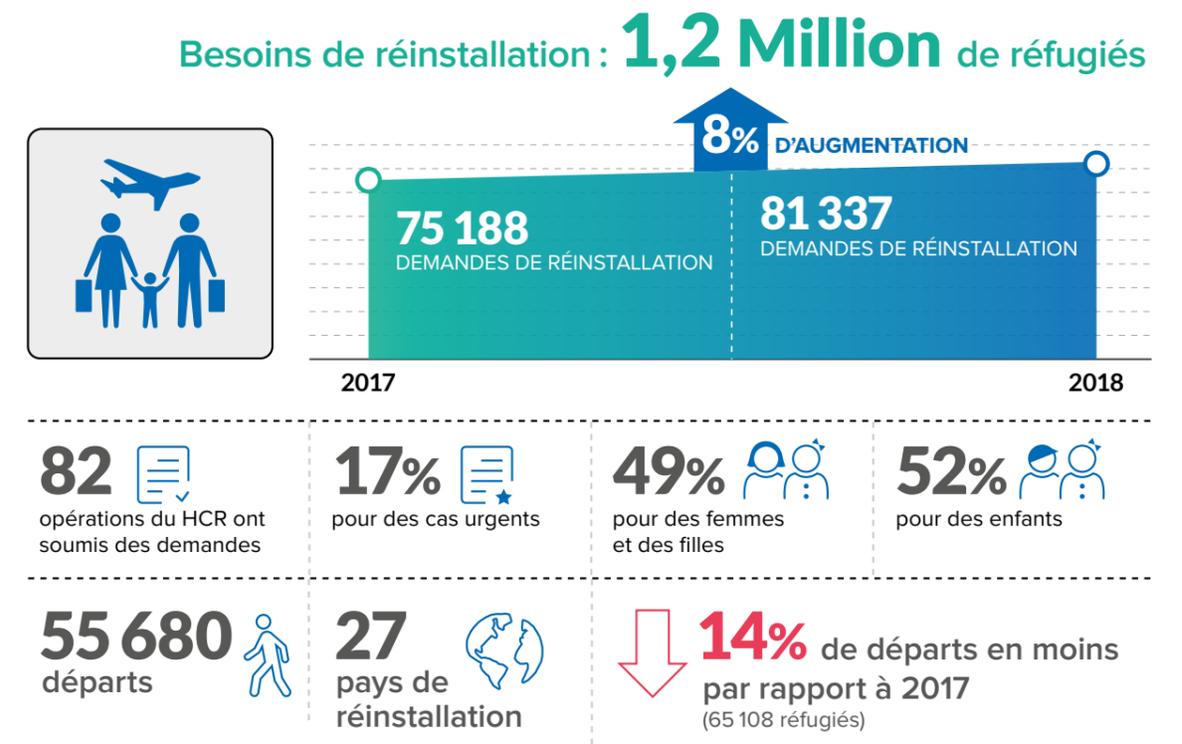
vécu dans un vide juridique après quatre décennies de conflit. Le HCR a soutenu le processus d'obtention de cartes d'identité pour quelque 7 000 réfugiés sénégalais, tandis que le gouvernement a réduit les frais administratifs de 80%, facilitant ainsi l'accès à la procédure de naturalisation.

En Asie et Pacifique, le HCR a collaboré avec le programme du PNUD en faveur de l'État de droit au Pakistan pour améliorer les capacités d'aide juridique afin de renforcer les secteurs de la justice et de la sécurité. Le HCR a géré directement neuf Centres de conseils et d'aides juridiques visant à offrir un soutien juridique aux réfugiés, tout en coopérant avec le PNUD pour soutenir le Conseil du Barreau pakistanais, les écoles de droit, les assistants

juridiques communautaires et l'élaboration de politiques axées sur les communautés.

Dans le cône sud de l'Amérique du Sud, un certain nombre de bonnes pratiques ont encouragé l'intégration locale des réfugiés. Le HCR a coopéré avec des États et des partenaires de la société civile pour étendre les droits des réfugiés, notamment le droit au travail, l'accès aux soins de santé et à l'enseignement gratuit – malgré un nombre croissant d'arrivées. Dans la même région, le concept des « Villes solidaires » (*Cities of Solidarity*) a eu une réelle efficacité au cours des 14 dernières années en faisant reconnaître l'importance du rôle des villes pour faciliter l'inclusion et l'intégration des réfugiés dans les systèmes nationaux.

RÉINSTALLATIONS ET ADMISSIONS HUMANITAIRES



La réinstallation constitue un mécanisme tangible et vital de partage des responsabilités entre les gouvernements et les communautés du monde entier à l'égard du nombre croissant de personnes déracinées à l'échelle mondiale. Si le développement de solutions pour les réfugiés dans des pays tiers représente un objectif essentiel du Pacte mondial pour les réfugiés, ces solutions ne sont actuellement accessibles qu'à une fraction limitée des réfugiés dans le monde.

Selon les données relatives à la réinstallation facilitée par le HCR, environ 55 680 réfugiés sur les 1,2 million ayant besoin d'une réinstallation en 2018 ont été réellement réinstallés, soit une baisse de 14% par rapport aux chiffres de 2017. Le plus grand nombre de départs facilités par le HCR pour la réinstallation en 2018 provenaient des principaux pays d'accueil de réfugiés, dont la Turquie (16 000), suivie du Liban (8 390), de la République-Unie de Tanzanie (6 490), de la Jordanie (6 390) et de l'Ouganda (5 480). Les cinq principaux pays de réinstallation ayant accepté les demandes soumises par le HCR en 2018 ont été les États-Unis, le Canada, le Royaume-Uni, la France et la Suède.

Sur plus de 81 337 demandes de réinstallation soumises à 29 États de réinstallation, la majorité des réfugiés provenaient de Syrie (28 189), de République démocratique du Congo (RDC) (21 807), de Somalie (4 926),

d'Érythrée (4 288) et d'Afghanistan (3 995). Bien que les demandes aient augmenté de 8% par rapport à 2017 (75 188), le nombre total de places n'a couvert que 4,7% des besoins globaux de réinstallation des réfugiés en 2018. Parmi les demandes soumises en 2018, 68% concernaient des victimes de violences et de torture, des personnes ayant des besoins de protection juridique et physique et en particulier des femmes et des filles vulnérables. Un peu plus de la moitié de toutes les demandes de réinstallation concernaient des enfants.

Le HCR a aidé les États à mettre en œuvre des programmes de réinstallation axés sur la protection, en orientant les priorités et le contenu des programmes de réinstallation des États et en plaidant pour des réformes juridiques et politiques en matière de réinstallation, en particulier au sein de l'Union européenne. Les Consultations annuelles tripartites sur la réinstallation ont été centrées sur les moyens de développer les programmes de réinstallation et d'améliorer leur efficacité. Les approches et des partenariats innovants, les stratégies de communication basées sur des faits et les stratégies d'intégration réussies ont été identifiées comme des domaines clés pour développer la réinstallation conformément à la Déclaration de New York et au Pacte mondial.

Le portail du HCR sur la réinstallation



Le parcours d'un jeune réfugié au Mozambique devenu directeur d'école aux États-Unis

La réinstallation a donné une nouvelle chance à Bertine Bahige. Cet ancien réfugié congolais, réinstallé aux États-Unis, n'aurait jamais imaginé qu'il se sentirait un jour chez lui au Wyoming.

« Tout ce que veulent les réfugiés, c'est qu'on leur donne une chance [...] On a plutôt tendance à se demander 'qu'est-ce que ça va me coûter?' Mais on ne se pose jamais la question inverse 'Qu'est-ce que les réfugiés peuvent amener? Comment peuvent-ils enrichir notre communauté?' »

— Bertine Bahige, réfugié congolais dans son école au Wyoming.



© HCR/Cynthia Hunter

Ces domaines d'action serviront à l'élaboration de la stratégie 2019-2021 du HCR sur la réinstallation et les voies complémentaires afin d'augmenter le nombre de places de réinstallation, d'encourager davantage de pays à participer aux efforts mondiaux de réinstallation et de renforcer l'accès à des voies complémentaires pour les réfugiés. L'élaboration de cette stratégie de consultation, qui a commencé vers la fin de l'année 2018, devrait être terminée mi 2019.

Le HCR a renforcé ses partenariats avec des acteurs non-traditionnels pour développer la réinstallation, en collaborant notamment avec des universités et le secteur privé. Par exemple, en février 2018, il a mis en place un nouveau groupe de travail sur les partenariats innovants dans le domaine de la réinstallation, qui examine l'engagement des communautés et des citoyens dans des programmes de parrainage communautaire. Le HCR a poursuivi son implication dans l'Initiative mondiale de parrainage de réfugiés, en soutenant des programmes de parrainage communautaire comme en Allemagne, en Espagne et en Irlande. Le Groupe restreint de la réinstallation sur la Syrie a soutenu et plaidé pour la réinstallation de Syriens, notamment par le biais de voies complémentaires d'admission (voir ci-dessous).

Pour sa part, le Groupe restreint sur la Méditerranée centrale a déployé des efforts de plaidoyer importants pour augmenter les capacités de réinstallation dans les pays situés le long de la route de la Méditerranée centrale, et pour recenser les meilleures pratiques innovantes en matière d'instruction des dossiers.

Le travail du HCR et de l'OIM dans le cadre du Mécanisme de soutien conjoint aux pays de réinstallation émergents (ERCM) a aidé des pays comme l'Argentine, le Brésil et le Chili à respecter leurs engagements visant à mettre en place des programmes de réinstallation et de parrainage communautaire. Suite à une évaluation du programme en 2018, l'accent a été davantage mis sur le renforcement des capacités basé sur une meilleure compréhension des processus et des délais par les États.

Le Dispositif de transfert de protection (*Protection Transfer Arrangement* ou PTA), qui offre un accès sûr et légal à un pays de réinstallation aux personnes confrontées à un risque grave de préjudice ou de mort dans les pays situés au nord de l'Amérique centrale, est désormais dans sa troisième année de mise en œuvre. C'est un autre bon exemple de mécanisme de secours.

L'initiative mondiale pour les réfugiés, des communautés qui aident d'autres communautés.



(en anglais)

Un mécanisme de secours innovant pour les personnes exposées à un risque accru

Le Dispositif de transfert de protection (PTA) est un exemple unique de mécanisme sous-régional de partage de la charge et des responsabilités, offrant aux personnes un accès sûr et légal à un pays de réinstallation. Conçu à l'origine en El Salvador, au Guatemala et au Honduras, il a été étendu avec succès en 2018 vers de nouveaux pays de réinstallation comme l'Australie, le Brésil et l'Uruguay.

En 2018, 515 dossiers (1 456 personnes) ont été soumis aux États-Unis, 36 à l'Australie, 18 à l'Uruguay et six au Brésil. Au cours de l'année, 150 personnes ont été réinstallées : 142 aux États-Unis et huit en Uruguay.

Depuis son lancement, le HCR et ses partenaires ont identifié près de 2 500 personnes exposées à un risque accru et ayant besoin d'une protection internationale afin que leurs cas soient examinés dans le cadre du PTA. Plus de 1 000 cas ont été soumis à un pays de réinstallation et un tiers d'entre eux sont partis.

Le HCR espère que les capacités vont garantir le départ d'au moins 1 000 personnes par an depuis ces trois pays. Une évaluation de l'efficacité du PTA a été réalisée et les recommandations qui en ont été tirées orienteront le plan d'action du PTA en 2019.



(en anglais)

Les voies complémentaires d'admission dans des pays tiers

1,5 million de personnes ont bénéficié du statut de réfugié ou d'une forme de protection complémentaire depuis 2010.

Les voies complémentaires d'admission pour les réfugiés comprennent notamment la réunification familiale, les bourses universitaires et les programmes d'études, les opportunités de mobilité professionnelle (notamment par l'identification des réfugiés possédant des compétences recherchées dans les pays tiers), les programmes de parrainage communautaire, les programmes de visas spéciaux et d'admission humanitaire.

Les voies complémentaires d'admission dans des pays tiers sont une manifestation de solidarité internationale envers les pays et les communautés d'accueil, avec l'effet concret de faciliter l'accès à la protection et de soulager les pressions qui pèsent sur eux. Elles doivent toutefois être mises à disposition des réfugiés de manière plus systématique, organisée, durable et intégrer des considérations de genre ainsi que des garanties de protection adaptées.

Dans le but de développer de telles voies, le HCR a fourni des recommandations au gouvernement irlandais sur son « Programme d'admission humanitaire 2 » (IHAP) et au gouvernement suédois en matière de réunification familiale. Il a également soutenu l'initiative du gouvernement japonais pour l'avenir des réfugiés syriens visant à permettre à 30 réfugiés d'obtenir un diplôme de Master. Le partenariat avec l'ONG *Talent beyond boundaries* (TBB) a aidé à créer des opportunités d'emploi pour les réfugiés dans des pays tiers, tandis que le partenariat avec *United World Colleges* a contribué à développer l'intégration d'élèves réfugiés dans l'enseignement secondaire dans des pays tiers. À la fin de 2018, près de 12 000 personnes et plus de 200 professions étaient enregistrées dans la base de données des talents de TBB dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord.

Il existe des difficultés pour mener à bien les voies complémentaires d'admission, les réfugiés étant, par exemple, souvent dans l'incapacité d'obtenir des permis de sortie,

des visas ou des documents de voyage. Certains programmes manquaient de garanties de protection adéquates dans les pays d'accueil ou disposaient de ressources limitées pour couvrir les besoins des réfugiés, tandis que d'autres avaient des critères d'éligibilité stricts ne tenant pas compte des situations spécifiques des réfugiés. L'une des principales préoccupations concerne l'impossibilité pour les réfugiés de rester dans le pays participant au programme de voies complémentaires d'admission dans le cas où il ne peuvent retourner dans le premier pays d'asile ou dans leur pays d'origine à l'issue du programme.

Des données sont essentielles pour développer les voies complémentaires d'admission. Dans cet esprit, le HCR et l'OCDE ont publié un rapport commun sur l'utilisation des voies complémentaires d'admission, en étudiant les premiers permis d'entrée accordés entre 2010 et 2017 aux ressortissants d'Afghanistan, d'Erythrée, d'Iraq, de Somalie et de Syrie. Au cours de cette période, plus de 1,5 million de personnes se sont vu accorder le statut de réfugié (890 000 personnes) ou des formes complémentaires de protection (633 000). Ces chiffres sont à comparer au total de 566 900 premiers permis de résidence accordés pour des familles (487 300 permis), liés au travail (25 400 permis) ou à l'éducation (54 200 permis). Au cours de la même période, quelque 350 400 personnes issues des cinq pays concernés sont arrivées dans les pays de l'OCDE dans le cadre de la réinstallation. Ce rapport concluait que malgré le recours important aux voies complémentaires d'admission par les cinq nationalités concernées, il existait un potentiel élevé d'extension de ce programme.

Régulièrement actualisé, le rapport sera publié tous les deux ans, le premier étant prévu pour 2020, couvrant les données pour la période 2018-2019. Les conclusions de ce rapport contribueront à l'élaboration d'une stratégie triennale (2019-2021) visant à développer la réinstallation et les voies complémentaires d'admission, comme énoncé dans le Pacte mondial sur les réfugiés.

Le rapport conjoint du HCR et de l'OCDE « Voies sécurisées pour les réfugiés »



(en anglais)

DOMAINES D'INTERVENTION PRÉVUS EN 2018

PRINCIPALES RÉALISATIONS

SOLUTIONS DURABLES

POTENTIEL EN MATIÈRE DE RETOUR VOLONTAIRE RÉALISÉ. EN 2018 LE HCR A :

Soutenir le rapatriement volontaire

Soutenu des retours vers des pays comme l'Afghanistan, le Burundi, le Tchad, le Rwanda, la Somalie et le Soudan.

RÉINTÉGRATION PLUS DURABLE. EN 2018 LE HCR A :

Rendre la réintégration plus durable

Contribué à l'élaboration de stratégies de solutions durables multipartites dans des situations impliquant la réintégration de réfugiés et de déplacés internes, notamment en analysant et en traitant les questions relatives au logement, aux terres et aux biens. Poursuivi son analyse et son dialogue avec les réfugiés et les rapatriés dans les pays où un potentiel de retour existait, en animant des groupes de discussion, en menant des enquêtes sur les intentions/perceptions et en assurant un suivi des retours.

STRATÉGIE GLOBALE DE SOLUTIONS ÉLABORÉE, RENFORCÉE OU ACTUALISÉE. EN 2018 LE HCR A :

Élaborer et mettre en œuvre une stratégie

Élaboré 16 stratégies et en a révisé 6 avec ses partenaires, qui ont été mises en œuvre dans 22 opérations-pays. Finalisé la conception d'un outil de cartographie des droits, qui sera déployé dans 5-8 opérations en 2019.

POTENTIEL EN MATIÈRE D'INTÉGRATION RÉALISÉ. EN 2018 LE HCR A :

Rendre l'intégration plus durable

Coopéré avec des pays d'asile comme l'Éthiopie et le Libéria pour identifier les obstacles juridiques et administratifs à l'intégration locale et a offert son soutien pour y remédier.

POTENTIEL EN MATIÈRE DE RÉINSTALLATION RÉALISÉ. EN 2018 LE HCR A :

Identifier et soumettre des dossiers de réinstallation

Soumis 81 337 dossiers de réinstallation à 29 États (alors que la cible initiale visait 120 000 personnes). Soumis 11 propositions en matière de réinstallation, en plaidant pour certaines situations prioritaires, ce qui a conduit à une augmentation de 8% des places de réinstallation.

Organiser les départs vers les pays de réinstallation

Soutenu le départ de près de 55 680 réfugiés vers 27 pays de réinstallation.

Optimiser le processus de réinstallation

Déployé un tableau de bord d'indicateurs de performance en matière de réinstallation pour suivre les performances mensuelles des opérations de réinstallation du HCR et des programmes des États.

Formation et renforcement des capacités

Organisé 2 programmes de formation à la réinstallation à Nairobi, formant quelque 52 personnels chargés de la réinstallation afin de renforcer la qualité des processus de réinstallation dans les pays situés le long de la route de la Méditerranée centrale. Aidé le Brésil à réformer son cadre juridique pour pouvoir accueillir des réfugiés dans le cadre de son programme de visas humanitaires, via le mécanisme ERCM. Les premiers bénéficiaires devraient arriver début 2019 en provenance du nord de l'Amérique centrale. Aidé l'Argentine, dans le cadre du mécanisme ERCM, à accorder des permis de résidence à plus de 140 réfugiés syriens qui ont désormais accès au travail et à l'éducation et qui peuvent demander l'asile ainsi que la nationalité après deux années de résidence dans le pays.

Voies complémentaires d'admission

Mis en œuvre un projet dans le domaine de la réunification familiale visant à faciliter 30 dossiers de réinstallation vers la Suède à travers l'identification, les conseils, l'instruction et l'orientation des cas éligibles.

Fourni des recommandations au programme IHAP afin de permettre l'admission humanitaire de 530 membres de familles de citoyens irlandais éligibles.

Soutenu la mise en œuvre d'un projet pilote au Kenya et au Liban visant à offrir et à améliorer l'accès à des opportunités de mobilité professionnelle au Canada dans le cadre du « projet pilote de mobilité économique » (partenariat entre le gouvernement canadien, RefugePoint et TBB) qui accorde un statut de résident permanent aux réfugiés.

Soutenu l'initiative du gouvernement japonais pour l'avenir des réfugiés syriens visant à permettre à des étudiants syriens et leurs familles (30 personnes au total) en provenance du Liban et de la Jordanie d'obtenir un diplôme de Master au Japon au cours de l'année académique 2018-2019.

Soutenu la mise en œuvre du « Protocole de l'Union africaine sur la libre circulation des personnes, le droit de résidence et d'établissement ».

ACCÈS À UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ



Le Centre d'apprentissage Sunflower dans l'extension du camp 4 de Kutupalong, au Bangladesh, est le premier bâtiment à deux étages dans le camp et il a été conçu pour gagner de l'espace et réduire la surpopulation.

Le Pacte mondial sur les réfugiés et son programme d'action global intégré offrent l'opportunité d'améliorer la qualité et la capacité d'inclusion des systèmes nationaux d'éducation, en facilitant l'accès à l'éducation des enfants et des jeunes réfugiés et issus des communautés d'accueil. Conformément à l'ODD 4 (Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie) et en tant que membre du Comité directeur de l'ODD Éducation 2030, le HCR a plaidé pour que la question des personnes déracinées figure à l'ordre du jour de toutes les réunions régionales sur l'ODD 4 en 2018. Cela a conduit à l'adoption d'engagements régionaux et mondiaux en faveur de l'inclusion des enfants et des jeunes réfugiés, déplacés internes, demandeurs d'asile et apatrides dans les systèmes d'éducation. Le HCR a mobilisé des partenariats diversifiés pour défendre et soutenir des processus de planification pluriannuels intégrant les réfugiés dans les systèmes nationaux d'éducation. Par exemple, des

plans d'action nationaux ont été élaborés à Djibouti, en Éthiopie, au Kenya, au Libéria, au Malawi, au Nigéria, au Rwanda, en Somalie, au Soudan du Sud, au Soudan, en Ouganda et en Zambie, en collaboration avec des experts des ministères de l'Éducation et des partenaires de la société civile afin de renforcer la collaboration entre processus de planification des secteurs humanitaire et du développement et ainsi d'améliorer la qualité et l'accès à l'éducation des enfants et des jeunes réfugiés et membres des communautés d'accueil. En Afrique de l'Est, lors d'une deuxième réunion, les représentants des ministères de l'Éducation de l'IGAD ont travaillé avec le HCR, l'Union européenne et d'autres partenaires pour élaborer des programmes visant à promouvoir l'inclusion systématique des réfugiés dans les services nationaux de toute la région d'ici à 2020, conformément aux objectifs énoncés dans le Pacte mondial et la Déclaration de Djibouti. Cela implique notamment d'élaborer des plans chiffrés conformes au plan de réponse pour l'éducation

des réfugiés et des communautés d'accueil en Ouganda publié en septembre 2018. Entre 2017 et 2018, le nombre d'enfants réfugiés en âge d'être scolarisés a augmenté d'1 million dans le monde entier. Grâce aux efforts combinés des gouvernements, le HCR et ses partenaires ont réussi à inscrire plus de 500 000 enfants à l'école en 2018. Près de 4 millions d'enfants réfugiés n'étaient toutefois pas scolarisés. A la fin de 2018, des programmes ciblés ont permis l'inscription de 200 000 enfants supplémentaires (dont presque 50% de filles) à l'école primaire dans douze pays.

Le renforcement de la collaboration et des partenariats avec les ministères de l'Éducation a joué un rôle essentiel dans ces efforts. Au Kenya, par exemple, toutes les écoles des camps de réfugiés ont été enregistrées comme des organismes publics et l'inscription des enfants issus des communautés d'accueil a été encouragée. En Éthiopie, le gouvernement s'est engagé à développer l'inscription des réfugiés dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur dans le cadre de mesures positives visant à intégrer l'éducation des réfugiés dans le système national. Au Yémen, le ministère de l'Éducation est devenu un partenaire éducatif officiel du HCR pour mettre en œuvre le programme d'éducation des réfugiés, une étape importante vers leur inclusion dans le système national.

Le programme du HCR pour l'éducation des jeunes au Kenya, en Ouganda, au Pakistan et au Rwanda a établi un nouveau critère de référence pour les initiatives dans ce domaine, en s'efforçant de garantir que davantage de jeunes réfugiés aient accès à une éducation post-primaire de qualité. Le programme quadriennal cible 232 000 jeunes à travers les quatre pays. Les aides en espèces ont été augmentées en raison des coûts liés à l'enseignement spécialisé requis dans l'enseignement secondaire, qui représentent un obstacle important à l'accès à l'éducation.

Grâce aux efforts combinés des gouvernements, le HCR et ses partenaires ont réussi à inscrire plus de **500 000** enfants à l'école en 2018.



Notre partenariat avec @EAA_Foundation nous a permis de donner une éducation de qualité à des millions de réfugiés et personnes déplacées. Ensemble nous réaliserons l'#ODD4 afin que chaque enfant puisse avoir accès à une éducation. Nous sommes #EnsemblePour10Millions.



1 million d'enfants réfugiés inscrits à l'école grâce au partenariat Educate A Child

Educate A Child (EAC), un programme mondial de la Fondation qatarie Education Above All, est resté l'un des partenaires privés du HCR les plus généreux en 2018, avec une contribution de 14,1 millions de dollars. L'année 2018 a également été mémorable car le HCR et EAC ont fêté le chiffre de 1 million d'enfants inscrits à l'école primaire dans 12 pays en Afrique, en Asie et au Moyen-Orient depuis le début de leur partenariat en 2012.



(en anglais)



Rendre les réfugiés autonomes grâce à des aides en espèces pour l'éducation

L'objectif ultime des aides en espèces pour l'éducation est d'améliorer l'accès et le maintien dans les systèmes éducatifs nationaux. Un rapport du HCR "Cash for Education: A global review of UNHCR programmes in refugee settings" a conclu que les aides en espèces avaient un impact positif sur les inscriptions à l'école, l'assiduité ainsi que sur les résultats scolaires des filles et des garçons. Le volume et la durée du montant influencent aussi beaucoup leur impact à long terme.

En RDC, cette approche s'est révélée très utile. Les réfugiés ont souligné que le fait de pouvoir payer eux-mêmes l'école et les enseignants avait considérablement amélioré leur statut dans la communauté et leur influence sur l'éducation de leurs enfants.

Le document "Cash for Education: direction and key considerations" contient des orientations sur un certain nombre de stratégies comme : le recours à des aides en espèces pour l'éducation intégrées aux interventions en espèces pour les besoins de base ; la monétisation des fournitures scolaires ; le recours à des aides en espèces non conditionnées pour l'éducation plutôt qu'à des aides conditionnées, le cas échéant, et à une mise en œuvre directe plutôt qu'indirecte, en s'appuyant sur les mécanismes existants de distribution d'espèces du HCR.



(en anglais)



(en anglais)

En partenariat avec *Jigsaw Consult*, le HCR a lancé un programme de recherche mené par des jeunes au Pakistan et au Rwanda, visant à former des jeunes réfugiés à une recherche participative pour identifier systématiquement les obstacles à la transition entre l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire et à développer des solutions. Avec le soutien du partenaire du HCR *LDS Charities*, la branche humanitaire de L'Église de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours, des salles de classe ont été construites et rénovées au Kenya, en Ouganda, au Pakistan et au Rwanda ; un centre pour la jeunesse a été créé et un soutien spécifique a été fourni pour veiller à ce que les environnements pédagogiques soient des lieux où les adolescentes sont en sécurité.

Le HCR a soutenu des programmes adaptés et certifiés en matière d'éducation accélérée pour les enfants et les jeunes réfugiés ayant manqué l'école. Afin de concevoir des réponses efficaces et coordonnées, il a dirigé le groupe de travail sur l'éducation accélérée – dont les membres sont *Education and Conflict Crisis Network*,

International Rescue Committee, le Conseil norvégien pour les réfugiés, *Plan International*, *Save the Children*, l'UNESCO, l'UNICEF, USAID et *War Child Holland*. Le groupe a coopéré avec les gouvernements, des partenaires et des institutions de l'éducation nationale au Burundi, au Kenya, au Libéria, au Mali, au Niger, au Nigéria, en Ouganda, au Pakistan, en RDC, en Sierra Leone, en Somalie et au Soudan du Sud pour élaborer des plans d'action visant à développer des programmes certifiés en matière d'éducation accélérée à destination des jeunes réfugiés et issus des communautés d'accueil.

Pour des millions de femmes et de filles au sein de la population croissante de réfugiés dans le monde, l'éducation reste une aspiration et non une réalité. "Her turn", un rapport publié par le HCR à l'occasion de la Journée internationale des femmes, a révélé que les filles réfugiées avaient deux fois moins de chances d'être scolarisées dans l'enseignement secondaire que leurs pairs masculins même si elles représentaient 50% de la population réfugiée en âge d'être scolarisée. Le rapport a répertorié les obstacles auxquels les filles sont confrontées

"Her turn" –
Priorité à
l'éducation des
filles réfugiées.



(en anglais)

pour accéder à l'éducation et fait sept recommandations pratiques pour améliorer leur participation et leur scolarisation.

Environ 6 600 étudiants ont bénéficié de bourses d'études dans le cadre du programme DAFI pour l'enseignement supérieur en 2018. En partenariat avec les Volontaires des Nations Unies (VNU), le HCR a lancé un projet pilote pour promouvoir l'engagement et l'autonomisation des réfugiés par le volontariat. En complément du programme de bourses d'études DAFI, cette initiative

conjointe propose aux réfugiés nouvellement diplômés d'effectuer une mission volontaire auprès d'organisations du secteur du développement dans leur pays d'asile. En 2018, 14 volontaires réfugiés bénéficiaires de bourses DAFI ont été déployés au Ghana et au Sénégal auprès de diverses agences des Nations Unies (OIM, UNCDF, PNUD, UNFPA, UNICEF, ONUDI, ONU-Femmes et l'Institut Universitaire des Nations Unies pour les ressources naturelles en Afrique).



© HCR/Anthony Tandy

Travailler ensemble à des programmes éducatifs innovants

Le HCR a noué un partenariat avec le Département du développement international du Royaume-Uni (DFID) et l'UNICEF pour créer le premier « Accélérateur humanitaire pour l'éducation » (*Humanitarian Education Accelerator* (HEA)). Ce programme s'appuie sur une collaboration antérieure entre l'UNICEF, le HCR et le programme « Amplifier » (*Amplify*) de DFID dont l'objectif était d'encourager et de tester des idées innovantes dès les premières phases de développement des projets pour aider à comprendre comment transformer de bons projets pilotes en initiatives éducatives évolutives pour les réfugiés et les communautés déplacées à travers le monde. En suscitant une cohorte d'innovateurs humanitaires qui ont réussi, l'objectif est de mettre en place des méthodes efficaces basées

sur des données factuelles solides pour développer et évaluer des programmes dans le domaine de l'éducation des réfugiés.

L'initiative HEA a soutenu des programmes éducatifs innovants pilotés par des partenaires de l'éducation comme Caritas Suisse, Kepler, Bibliothèques Sans Frontières, *War Child Holland* et *World University Service Canada*, en Afrique, en Asie, en Europe de l'Est et au Moyen-Orient. Grâce à l'aide de HEA, les partenaires de l'éducation ont pu élaborer des modèles économiques évolutifs et solides pour développer des projets de suivi et d'évaluation rigoureux, permettant de recueillir des données factuelles sur ce qui marche et ce qui ne marche pas dans leurs programmes d'éducation.

Par extension, ces nouvelles compétences et ces nouveaux processus permettent aux partenaires d'atteindre davantage d'enfants réfugiés et d'améliorer globalement les résultats des apprentissages. L'analyse des données et la validation des conclusions de ces évaluations et l'analyse globale de l'initiative HEA ont débuté au dernier trimestre 2018 dans l'objectif de tirer des enseignements et des recommandations clés pour 2019.



(en anglais)

L'apprentissage connecté



Des réfugiées somaliennes qui préparent une licence en Sciences de l'éducation à l'Université de York (Canada) avec un partenaire de l'éducation du HCR, Windle International Kenya's Borderless High Education, sont assises devant des ordinateurs dans le camp de réfugiés de Dadaab.

35 écoles connectées à un réseau instantané ont été mises en place à travers l'Afrique au bénéfice de plus de **86 000** élèves.

En partenariat avec la Fondation Vodafone, 35 écoles connectées à un réseau instantané ont été créées au Kenya, en RDC, au Soudan du Sud et en Tanzanie – transformant des salles de classe traditionnelles en centres d'apprentissage multimédia animés. Ce partenariat de plus en plus étroit bénéficie désormais à plus de 86 000 élèves et 1000 enseignants. Autre exemple de programme innovant, le partenariat entre le HCR, Google et *Learning Equality* vise à permettre aux réfugiés et aux communautés d'accueil du monde entier de participer activement au développement de l'éducation numérique. Dans le cadre de cette collaboration triennale qui a débuté en 2018, des communautés réfugiées en Jordanie, au Kenya, en Ouganda et en Tanzanie, par exemple, contribuent à adapter un logiciel libre de droit, une plateforme hors connexion (Kolibri) à une utilisation plus efficace dans les situations de réfugiés. Elle vise à permettre à des élèves de niveau secondaire d'exploiter

des ressources numériques de pointe principalement sur les sciences, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques, et d'acquérir des compétences de base.

Le HCR a coopéré avec des ministères et des universités pour organiser deux tables rondes en Jordanie et au Liban sur les opportunités et les contraintes de l'enseignement supérieur connecté. Ces réunions ont encouragé les partenariats entre les universités locales et internationales, en s'appuyant sur la croissance du Consortium pour l'éducation connectée dans les situations de crises (*Connected Learning in Crises Consortium*) dont le nombre de membres a doublé en 2018. Codirigé par le HCR et l'Université de Genève, le consortium comprend 23 universités et partenaires de l'enseignement supérieur qui se sont consacrés à améliorer l'accès à diverses opportunités dans l'enseignement supérieur dans le monde, en particulier dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord.

DOMAINES D'INTERVENTION PRÉVUS EN 2018

PRINCIPALES RÉALISATIONS

BESOINS DE BASE ET SERVICES ESSENTIELS

AMÉLIORER L'ACCÈS À UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ. EN 2018, LE HCR A :

Mobiliser les partenariats et renforcer les capacités pour inclure les réfugiés dans les systèmes nationaux d'éducation

Soutenu la planification sectorielle au Burkina Faso, au Burundi, au Cameroun, à Djibouti, en Éthiopie, au Kenya, au Libéria, au Mali, en Mauritanie, au Niger, au Nigéria, en République du Congo, au Rwanda, en RDC, au Sénégal, en Somalie, au Soudan du Sud, au Tchad, en Ouganda et en Zambie.

Coopéré avec le Réseau inter-agences pour l'éducation dans les situations d'urgence (*Inter-agency Network for Education in Emergencies*) et le groupe sectoriel global chargé de l'éducation pour renforcer la coordination et la réponse en matière d'éducation, notamment en Éthiopie, en RDC et en Syrie afin de contribuer aux réponses communes en matière d'éducation dans les situations d'urgence et de soutenir l'inclusion des réfugiés dans les systèmes nationaux d'éducation.

Améliorer l'accès à un enseignement primaire, secondaire et supérieur de qualité

Soutenu l'inscription de plus de 200 000 enfants (dont 94 000 filles) dans l'enseignement primaire à la fin de 2018.

Soutenu l'inscription de plus de 6 500 réfugiés (dont 2 600 filles) dans l'enseignement supérieur par le biais du programme de bourses d'études DAFI dans 51 pays d'asile. Un nouveau programme a ouvert au Malawi en 2018.

Augmenter l'inscription et le maintien des filles dans le système éducatif

Soutenu l'inscription de 94 000 filles dans l'enseignement primaire et 2 600 étudiantes réfugiées ont bénéficié de bourses d'études DAFI.

Renforcer les données en matière d'éducation et les capacités de gestion des connaissances

Elaboré des plans d'action nationaux dans 12 pays afin d'améliorer les données sur l'éducation des réfugiés par le biais du nouveau «Système d'information sur la gestion de l'éducation des réfugiés», en coopération avec les ministères de l'Éducation, l'UNICEF et d'autres partenaires.

Renforcer l'innovation dans l'éducation pour améliorer l'accès à une éducation de qualité

Soutenu (par l'intermédiaire du *Connected Learning Consortium in Crisis*) plus de 7 500 participants pour qu'ils étudient dans le cadre de programmes accrédités d'apprentissage connecté dans plus de 12 pays.

Guidé *Jigsaw Consult* pour l'évaluation d'impact des écoles reliées à un réseau instantané, un partenariat entre le HCR et la Fondation Vodafone.

AMÉLIORER L'ACCÈS DE LA POPULATION À L'ÉDUCATION

Plaider pour davantage d'admissions dans les systèmes nationaux d'éducation à tous les niveaux

Fourni des formations aux équipes de pays pour renforcer leurs capacités d'élaborer des plans d'action visant à améliorer l'accès des réfugiés à une éducation de qualité en les intégrant dans les systèmes nationaux dans plusieurs pays.

MOYENS DE SUBSISTANCE ET INCLUSION ÉCONOMIQUE



Conformément à l'objectif deux du Pacte mondial sur les réfugiés, en 2018, le HCR a plaidé pour l'inclusion économique des personnes ayant été obligées de fuir leur foyer, en défendant leur droit de travailler et de subvenir à leurs besoins dans le cadre de programmes axés sur le marché local. Le HCR a souligné à juste titre la résilience, les connaissances et les compétences des réfugiés, en reconnaissant la contribution qu'ils peuvent apporter au développement de leurs sociétés d'accueil.

Ces actions ont nécessité une collaboration forte avec les acteurs du secteur du développement, le secteur privé, les gouvernements et les partenaires de la société civile, et surtout avec les réfugiés eux-mêmes. Le HCR a veillé en priorité à la pérennité et à l'efficacité de l'inclusion économique et des projets dans le domaine des moyens de subsistance dans 75 pays, qui ont bénéficié à quelque 1,8 million de personnes relevant de sa compétence et membres des communautés d'accueil.

Le HCR, Sida et la Fondation Grameen Crédit Agricole, ensemble pour l'inclusion financière des réfugiés.



(en anglais)

Favoriser l'inclusion financière des réfugiés dans les pays d'accueil

Le HCR et l'Agence suédoise pour le développement international (Sida) ont progressé dans la mise en œuvre d'un dispositif de garantie du crédit en Jordanie et en Ouganda par l'intermédiaire de la Fondation Grameen Crédit Agricole. Des institutions locales de microfinance ont été sélectionnées et les préparatifs ont été effectués pour lancer des opérations de prêts aux réfugiés. De plus, des évaluations des marchés ont été menées par la société de consultants *Microfinanza* pour aider les institutions de microfinance à adapter leurs services aux besoins et aux difficultés des réfugiés.

L'accès à des services financiers abordables est un élément essentiel pour assurer l'inclusion financière des réfugiés. Le HCR et le FENU (UNCDF) ont lancé un dispositif d'assistance technique pour soutenir les prestataires de services financiers travaillant dans les pays en développement afin de renforcer leurs capacités d'atteindre les personnes relevant de la compétence du

HCR, ainsi que les communautés d'accueil. Le dispositif accorde des aides, des prêts et une assistance technique notamment des services d'envoi de fonds, des opérateurs de services bancaires mobiles, des opérateurs de réseaux mobiles et des agrégateurs. A l'origine, le dispositif ciblait huit pays : le Cameroun, l'Éthiopie, le Kenya, l'Ouganda, la RDC, le Rwanda, le Tchad et la Zambie.

Le HCR a également renforcé l'engagement des prestataires locaux de services financiers, ce qui a conduit à une meilleure prise en compte de la population réfugiée comme une cible rentable des services financiers. Il est apparu clairement que les prestataires de services n'avaient pas conscience du potentiel que représentaient les réfugiés et les membres des communautés d'accueil comme clients éventuels, fiables et dignes de confiance (ainsi que le montrent de nombreuses études). L'engagement du HCR comme organisateur et facilitateur a permis un accès plus important à des prestataires qualifiés.

Microfund for Women (en Jordanie) et *Al Majmoua* (au Liban) sont désormais au service de plus de 12 000 clients auxquels ils accordent des prêts individuels et collectifs, tandis que des institutions de microfinance au Maroc (*Inmaa et Attil*) et en Tunisie (*Enda Tamweel*) ont lancé des programmes pilotes de prêts destinés aux entrepreneurs réfugiés.

La collaboration du HCR avec l'OIT s'est traduite en une série d'analyses des systèmes de marché et des chaînes de valeur concernant les opportunités économiques existantes pour les communautés réfugiés dans 15 pays (Afrique du Sud, Argentine, Brésil, Cameroun, Costa Rica, Djibouti, Égypte, Éthiopie, Kenya, Mexique, Niger, Pakistan, RDC, Tunisie et Zambie) au cours des trois dernières années. Les évaluations portant sur trois d'entre eux – l'Éthiopie, le Pakistan et la Zambie – ont été publiées en 2018 et les rapports concernant trois autres évaluations au Brésil, au Kenya et au Niger le seront en 2019.

© HCR/Anthony Kumbira



Pour Kigali, aider les entrepreneurs réfugiés favorise la croissance économique

Près de 500 entrepreneurs réfugiés congolais ont suivi des formations commerciales et bénéficié de services de conseils stratégiques aux entreprises de la part d'INKOMOKO, une société d'experts-conseils qui travaille auprès de microentreprises et de petites et moyennes entreprises au Rwanda.

Après avoir effectué des vérifications préalables, INKOMOKO a accordé 5 400 000 Rwf (5,9 millions de dollars) à 14 réfugiés congolais pour développer leur entreprise. Les prêts antérieurs accordés à des entrepreneurs réfugiés avaient connu un grand succès, avec un taux de remboursement de 98%. L'amélioration des opportunités de moyens de subsistance pour les réfugiés constitue une priorité de la réponse globale du Rwanda pour les réfugiés. Les partenariats stratégiques entre le HCR et des entreprises du secteur privé comme INKOMOKO ont fait leurs preuves. Les réfugiés arrivent dans le pays avec des connaissances, des compétences et une culture différente qui peuvent apporter une valeur ajoutée.



Les évaluations ont identifié les secteurs ou des chaînes de valeur potentiels pour l'inclusion des réfugiés et des actions pertinentes ont été recommandées pour y parvenir.

S'appuyant sur ce travail, l'OIT et le HCR ont élaboré une « Approche systémique des marchés inclusifs pour les réfugiés et les communautés d'accueil », une approche

adaptée aux contextes locaux, aux cadres juridiques et aux réalités du marché. Elle préconise des évaluations socioéconomiques des marchés axées sur des groupes cibles afin de déterminer ce qui est nécessaire pour répondre aux contraintes identifiées et favoriser des moyens de subsistance durables pour les réfugiés.



MADE 51 - Faire le lien entre les réfugiés et les marchés mondiaux

Lorsque les réfugiés fuient, ils abandonnent leurs moyens de subsistance, leurs perspectives et leur capacité d'autosuffisance. Mais ils conservent leur savoir-faire traditionnel et leur connaissance d'un métier artisanal, que ce soit le travail du cuir des Touaregs au Burkina Faso ou la broderie des Syriens en Jordanie.

Le projet MADE51 aide les réfugiés à mettre à profit leurs talents pour s'autonomiser et participer ainsi à la croissance de l'économie mondiale. En tissant des partenariats avec des entreprises sociales, des marques et des acheteurs, le HCR peut faire le lien entre les produits artisanaux fabriqués par les réfugiés et les marchés internationaux où ils sont demandés.

Les produits MADE51 dégagent une véritable essence d'humanité. Ils témoignent opportunément de l'importance des contributions des réfugiés à l'économie mondiale. Les produits fabriqués par les réfugiés participant au projet MADE51 sont arrivés sur les marchés mondiaux en 2018 dans le cadre de la Foire commerciale *Ambiente*, à Francfort, qui a présenté 12 gammes de produits prêts à l'export.

Le niveau d'intérêt des clients et des visiteurs a dépassé les attentes, avec plus de 200 contrats commerciaux solides signés par la suite et de premières commandes d'essai faites lors de l'événement.



(en anglais)

Les Ambassadeurs de bonne volonté du HCR ont mis l'accent sur les activités du HCR dans les domaines de l'éducation et des moyens de subsistance. Au Rwanda, par exemple, l'actrice Gugu Mbatha-Raw a rencontré des artisans travaillant dans le cadre du projet MADE51.



(en anglais)



© U. Urzcher

Dans le cadre du projet MADE51, le HCR collabore avec des entreprises sociales sélectionnées dans le monde entier, qui travaillent toutes directement avec des artisans réfugiés pour concevoir et produire une ligne de produits uniques pour la collection MADE51. En Tanzanie, des réfugiées burundaises travaillent avec WomenCraft, l'une des 11 entreprises sociales partenaires de MADE51, sur des collections spéciales de paniers et de décorations murales.



© HCR/Jord Matis

Améliorer l'autosuffisance des réfugiés les plus pauvres grâce au « modèle de progression »

En 2018, l'Argentine, l'Équateur, le Malawi, le Mozambique, le Soudan, la Zambie et le Zimbabwe ont mis en œuvre le modèle de progression, l'Argentine en phase pilote et l'Équateur progressant vers le deuxième cycle. Les évaluations réalisées pour les quatre projets pilotes terminés — au Burkina Faso, au Costa Rica, en Équateur et en Égypte — ont prouvé l'efficacité de cette approche pour faciliter l'inclusion économique des réfugiés.

Le modèle de progression cible les familles dans des situations de pauvreté extrême — celles qui vivent avec moins de 1,25 dollar par jour — qui sont souvent marginalisées au sein de leur communauté et qui n'ont pas

accès aux services et programmes essentiels. Le ciblage pour bénéficier des programmes relevant du modèle de progression dépend de chaque contexte et repose sur les critères socioéconomiques fixés pour les aides en espèces et les autres programmes d'aides existants. Un élément clé de cette approche consiste à fournir une aide en espèces régulière et limitée dans le temps pour permettre de satisfaire les besoins de base des réfugiés.

Le modèle de progression suscite un intérêt croissant. Le HCR souhaite s'appuyer sur les succès remportés à ce jour dans certains pays qui l'ont déjà adopté, par exemple par le ministère chargé de l'inclusion sociale et économique en Équateur, par le « Fonds de lutte contre la pauvreté » au Pakistan et par le programme pluriannuel « Vivres pour la paix » en Ouganda.

Le modèle de progression a aidé plus de **7 000** ménages réfugiés dans dix pays à sortir de la pauvreté.



(en anglais)

Des études démontrent que les aides en espèces bénéficient aux réfugiés et aux pays d'accueil généreux



Rwanda

L'aide humanitaire accordée aux réfugiés a un impact positif sur les économies des communautés d'accueil environnantes. La valeur de chaque dollar dépensé pour nourrir les réfugiés dans un camp a augmenté le revenu réel pour la communauté alentour de 1,2 dollar. Dans deux autres camps où les réfugiés ont reçu des aides en espèces à la place de la nourriture, chaque dollar reçu s'est traduit en 1,51 à 1,95 dollar pour l'économie locale.

Ouganda

Les aides en espèces accordées aux réfugiés multiplient les revenus des communautés d'accueil. Chaque dollar a augmenté le revenu réel dans les installations et autour de 1 à 1,5 dollar supplémentaire.

Liban

Une évaluation du programme d'aides en espèces accordées aux réfugiés syriens pour la préparation à l'hiver au Liban a montré que les aides en espèces ont un effet multiplicateur important sur l'économie locale. Pour chaque dollar dépensé, le programme a généré environ 2,13 dollars de produit intérieur brut pour l'économie libanaise et n'a pas eu d'impact significatif sur l'inflation.

Promouvoir des programmes agricoles adaptés aux changements climatiques et axés sur la nutrition

Les effets des changements climatiques sur l'agriculture et le soutien pour la résilience et les moyens de subsistance représentent un défi croissant pour les réfugiés et pour le HCR qui y travaille avec eux. Afin d'encourager l'inclusion des réfugiés et des communautés d'accueil dans les activités liées à l'agriculture, le HCR a renforcé son partenariat avec la FAO, améliorant la sécurité alimentaire et les

opportunités de revenus pour les réfugiés dans les pays où les deux organisations sont présentes. Grâce à cette collaboration, un soutien technique a été facilité pour l'élaboration de plans de réponse régionaux en Éthiopie, au Mozambique et en Ouganda.

Le HCR a travaillé en étroite collaboration avec le PAM et les organisations compétentes pour atténuer l'impact de la diminution des rations alimentaires sur le bien-être des réfugiés dans plusieurs opérations, notamment récemment au Nigéria.

La diminution des rations d'aide alimentaire entre 18% et 50% dans les interventions du PAM a toutefois affecté des personnes relevant de la compétence du HCR au Burkina Faso, au Cameroun, à Djibouti, en Éthiopie, au Niger, en Mauritanie, en RDC au Rwanda, au Soudan du Sud, en Tanzanie et au Tchad. Les deux organisations ont mis en œuvre une « Stratégie commune pour améliorer l'autosuffisance, la sécurité alimentaire et la nutrition dans les situations de réfugiés prolongées », en synchronisant la suppression progressive de l'aide alimentaire avec une meilleure autonomisation et inclusion économiques. À cet égard, le HCR a plaidé pour que l'aide humanitaire à court terme soit complétée par des interventions de développement à plus long terme afin de renforcer l'autosuffisance et d'encourager l'inclusion économique. Cela réduit aussi la charge qui pèse sur les ressources des pays d'accueil, tout en permettant aux réfugiés de devenir des contributeurs actifs de leurs communautés d'accueil.

Promouvoir le droit au travail

Le droit au travail est essentiel pour l'inclusion économique des réfugiés. Bien que cela semble évident, les réfugiés n'ont pas le droit de travailler dans près de 50% des pays d'asile. Même lorsque le droit au travail est accordé, d'autres obstacles empêchent l'accès *de facto* au travail. L'absence d'autres droits proches ou qui s'y rattachent (comme la liberté de circulation, le logement, la terre, l'éducation, l'accès à

la justice et les droits de propriété) ou le manque d'accès à des services connexes (comme les services financiers, la formation, la certification, la protection sociale ou l'emploi et l'enregistrement des entreprises) empêche de fait les réfugiés de jouir pleinement de leur droit au travail.

De nombreuses études ont identifié les obstacles supplémentaires au travail, notamment les ressources/compétences limitées, les frais de permis exorbitants et la localisation physique des réfugiés et des installations de réfugiés. Ces obstacles conduisent de nombreux réfugiés à travailler dans l'économie informelle, ce qui les expose à des risques d'exploitation, de discrimination, d'arrestation et à d'autres abus.

Le HCR et l'OIT ont encouragé les opportunités de travail décent pour les réfugiés syriens et les communautés d'accueils en Jordanie conformément aux efforts visant à respecter l'ODD 8 (Travail décent et croissance économique). Le partenariat vise à soutenir à la fois les réfugiés syriens et les Jordaniens dans les communautés qui accueillent les réfugiés.

En 2018, plus de 150 employeurs se sont engagés dans des consultations à Bruxelles, Copenhague, Munich et Toronto pour s'attaquer aux obstacles à l'emploi que rencontrent les réfugiés dans les pays membres de l'OCDE, qui ont abouti à la rédaction d'un « Plan d'action multipartite en 10 points pour les employeurs, les réfugiés, les gouvernements et la société civile ».

Le Plan d'action multipartite en 10 points



(en anglais)



Nouveau départ pour une réfugiée syrienne en deuil grâce à la fabrication de savons

Après sa fuite en Jordanie à la suite de la mort de son fils et la perte de sa maison, Najwa a réussi à monter un commerce florissant et à transformer sa vie en exil grâce à un petit acte de gentillesse.

« Mon histoire commence avec 20 dinars (28 dollars) et un bidon d'huile d'olive... Je ressens cela comme une véritable réussite et un miracle ».

— Najwa, réfugiée syrienne en Jordanie.



(en anglais)



© HCR/Mohammad Hawari

DOMAINES D'INTERVENTION PRÉVUS EN 2018

PRINCIPALES RÉALISATIONS

SOLUTIONS DURABLES

AMÉLIORATION DE L'AUTOSUFFISANCE ET DE L'ACCÈS AUX MOYENS DE SUBSISTANCE. EN 2018, LE HCR A :

Renforcer les capacités institutionnelles d'élaborer des programmes de moyens de subsistance axés sur le marché et sur les résultats

Publié une nouvelle note de synthèse pour la « Stratégie mondiale 2019-2023 pour les moyens de subsistance et l'inclusion économique » fournissant des instructions actualisées aux opérations sur le terrain. 75 opérations-pays ont participé à un exercice annuel de recueil des données, contribuant à l'évaluation des stratégies et approches de moyens de subsistance 2014-2018 et à l'élaboration de la prochaine stratégie.

Réalisé, en partenariat avec l'OIT, des analyses des systèmes de marché et des chaînes de valeur dans trois pays d'accueil de réfugiés : le Brésil, le Kenya et le Niger.

Déployé des indicateurs révisés sur les moyens de subsistance dans 28 opérations-pays.

Effectué 44 missions dans 36 pays pour soutenir différents secteurs des moyens de subsistance et des programmes d'inclusion économique. A développé le fichier d'experts dans le domaine des moyens de subsistance avec 28 nouvelles personnes déployées.

Dispensé des formations sur place sur les moyens de subsistance et l'inclusion économique dans 16 pays, avec la participation de 500 personnels du HCR, des gouvernements, des agences de développement, du secteur privé et des ONG.

Animé, conjointement avec l'OIT la formation annuelle sur les interventions axées sur les marchés dans le domaine des moyens de subsistance avec 40 participants issus de diverses organisations humanitaires/du secteur du développement du monde entier.

Promouvoir l'inclusion financière des réfugiés

Identifié des partenaires des institutions de microfinance en Jordanie et en Ouganda pour déployer le dispositif de garantie du crédit avec la Fondation Grameen Crédit Agricole.

Créé un programme d'assistance technique et d'incitations financières, en coopération avec le FENU (UNCDF), pour encourager les prestataires à offrir leurs services aux réfugiés dans 8 pays en 4 ans.

Coopéré avec *Financial sector deepening Africa* au Rwanda pour inciter les prestataires de services financiers à développer des solutions financières axées sur le marché pour les réfugiés. Des subventions d'accélération ont été accordées à 5 prestataires de services financiers sélectionnés.

Facilité 4 ateliers entre des prestataires de services financiers et des réfugiés, qui ont conduit à un meilleur accès des réfugiés aux services financiers. 16 prestataires de services financiers dans 10 pays offrent actuellement des services financiers aux réfugiés.

Améliorer l'accès aux moyens de subsistance pour les réfugiés par le développement de chaînes de valeur incluant les réfugiés

Fourni une assistance technique à plus de 1000 artisans réfugiés dans 11 pays en partenariat avec 12 entreprises sociales locales. 3 expositions mondiales ont été organisées pour présenter les lignes de produits fabriqués par des réfugiés. 9 partenaires stratégiques ont été engagés pour fournir une expertise spécifique dans certains domaines comme les services juridiques, le développement de l'image de marque et les techniques de commercialisation, les processus d'autorisation de conformité éthique et les salons d'exposition.

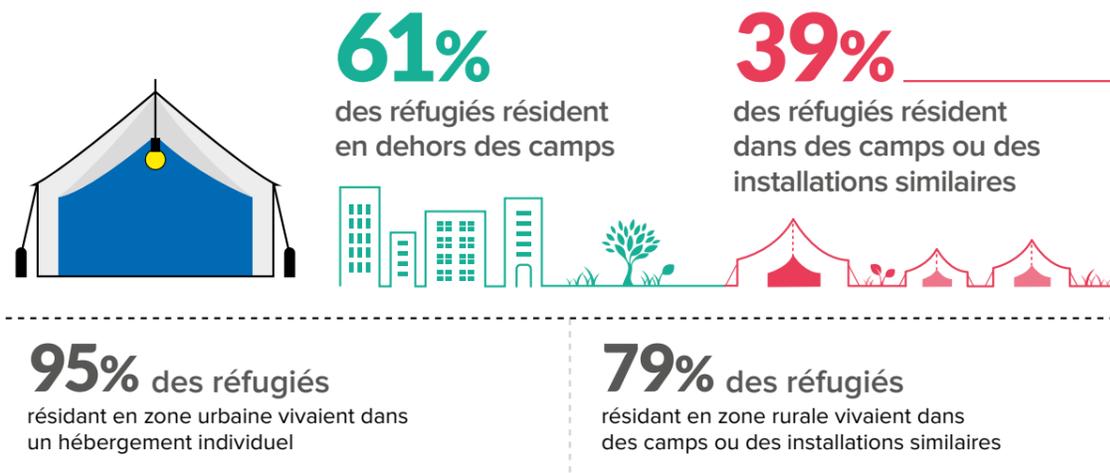
Elaboré, en partenariat avec la FAO des propositions communes en Éthiopie, au Kenya et en Ouganda pour développer les activités liées à l'agriculture pour les réfugiés.

Engagé des discussions avec des organisations multilatérales, des entités du secteur privé et des organismes de recherche au Kenya pour mettre en place une communauté de praticiens afin de partager les meilleures pratiques et enseignements tirés dans le domaine de l'agriculture dans les situations de déplacement.

Promouvoir un environnement propice pour encourager la participation économique et l'autosuffisance des réfugiés

Impliqué 150 employeurs dans des dialogues portant sur l'emploi des réfugiés à Copenhague, Bruxelles, Munich et Toronto qui ont abouti à la publication d'un plan d'action multipartite en 10 points, en 2018.

TROUVER DES ALTERNATIVES AUX CAMPS



Selon les chiffres les plus récents, 61% des réfugiés dans le monde résident en dehors des camps tandis que 39% résident dans des camps ou des installations similaires. Comme plus de la moitié des réfugiés dans le monde vivent en zone urbaine, les villes ou les administrations municipales sont reconnues comme des acteurs parmi les plus importants en matière de protection et d'assistance aux personnes relevant de la compétence du HCR.

À la différence des années précédentes, la proportion des réfugiés vivant en zone urbaine a légèrement augmenté, passant de 58% en 2017 à 61% en 2018. Parmi ceux qui vivent en zone urbaine, 95% vivaient dans un hébergement individuel d'un type ou d'un autre. Toutefois, dans les zones rurales, près de 79% des réfugiés vivaient dans des camps ou installations similaires.

Reconnaissant le lien intrinsèque entre les réponses urbaines et les interventions hors des camps, ainsi que l'importance de s'appuyer sur les infrastructures existantes et d'assurer des relations fortes avec les communautés d'accueil, le HCR s'est attaqué

aux difficultés rencontrées à l'échelle politique et opérationnelle en s'efforçant d'offrir un soutien intégré aux gouvernements nationaux et locaux.

En 2018, le Dialogue du Haut Commissaire a été centré sur la protection et les solutions en zone urbaine et il s'est articulé autour des axes prioritaires du Pacte mondial. Le cœur des discussions a été élargi pour inclure à la fois les points de vue du secteur humanitaire et du secteur du développement sur les déplacements en zone urbaine. Dans l'esprit d'une approche « fondée sur l'engagement de l'ensemble de la société », le Dialogue a aussi offert l'opportunité à différents membres de la société de présenter leurs propres contributions aux réponses globales en faveur des réfugiés en zone urbaine. Le Dialogue a joué un rôle déterminant pour réitérer l'engagement du HCR de coopérer étroitement avec des organisations comme ONU-Habitat pour élaborer des recommandations en matière d'habitations et d'installations urbaines en 2019.

La mise en place d'alternatives aux camps dépend beaucoup du contexte et varie à

travers le monde. Pour fournir des recommandations pratiques sur la manière de mettre en œuvre une approche plus intégrée en matière d'installations, le HCR a élaboré les « Principes directeurs du plan directeur » (« *Master plan guiding principles* ») qui complète la politique du HCR sur les alternatives aux camps.

L'approche du plan directeur en matière de planification des installations offre un cadre pour la conception spatiale des installations humanitaires. Elle établit une vision unique de la réponse, alignée sur les plans nationaux, infranationaux et locaux et reconnaît que des villes et des installations humaines correctement planifiées et conçues peuvent permettre des économies d'échelle, protéger l'environnement naturel et bâti tout en encourageant l'inclusion sociale.

Des mesures concrètes ont été prises par un certain nombre d'opérations pour mettre en œuvre ces Principes directeurs.

Au Kenya et en Ouganda, l'engagement fort du gouvernement local et des partenaires du secteur du développement a permis d'améliorer les processus. Grâce à des financements pluriannuels et une expertise technique supplémentaire, des approches à plus long terme ont pu être appliquées pour l'utilisation des terres et la planification des interventions des gouvernements et des partenaires du secteur du développement en matière d'infrastructures sociales et physiques. Ces approches ont également bénéficié aux communautés d'accueil et contribué à améliorer la cohésion sociale au sein des populations déplacées. En renforçant les approches par zones et en s'appuyant sur les compétences d'équipes polyvalentes, la planification globale à moyen terme a permis de créer une compréhension commune par les partenaires des questions économiques et sociales liées à l'utilisation des terres/de l'espace.

Le Dialogue du Haut Commissaire en 2018 a été centré sur la protection et les solutions en zone urbaine, en particulier dans les villes.



(en anglais)



Zambie : sauver des vies et construire l'avenir avec une nouvelle clinique et une école

Des réfugiés et leurs hôtes profitent des mêmes services dans la cadre d'une nouvelle approche mise en place en Zambie.

« Cela a tout changé. Auparavant, la population locale faisait 25 à 30 kilomètres [pour avoir accès aux soins]. Nous sauvons des vies grâce à cette structure ».

— Patricia Sampule, une infirmière zambienne qui travaille dans la clinique d'installation de Mantapala.



ACCÈS À L'ÉNERGIE ET À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT



Un homme s'occupe des plants d'une pépinière dans le site de réfugiés de Borgop, au Cameroun, qui accueille près de 18 000 personnes ayant fui la violence en République centrafricaine.

Assurer l'accès à l'énergie

Afin d'améliorer l'accès des réfugiés aux sources d'énergie durable, en 2018 le HCR a collaboré avec Ingénieurs sans frontières-États-Unis pour construire deux mini-réseaux solaires dans le camp de Mahama, au Rwanda, qui ont permis d'assurer l'éclairage de terrains de sport et de fournir de l'électricité à d'autres équipements collectifs dans le camp.

En Jordanie, les extensions de la centrale solaire du camp de réfugiés d'Azraq ont permis de fournir 55% de l'électricité nécessaire pour les abris; les réfugiés bénéficient maintenant de 14 heures d'autonomie par jour. Les centrales solaires construites à l'intérieur du camp contribuent

aussi à l'objectif national de la Jordanie d'atteindre 20% d'énergie renouvelable d'ici à 2025.

Les partenariats ont également été renforcés avec NORCAP (une liste de réserve gérée par le Conseil norvégien pour les réfugiés) et GIZ (l'Agence allemande chargée de la coopération internationale) pour aider les opérations-pays à programmer et à mettre en œuvre des projets dans le domaine de l'énergie dans le monde entier. Ces partenariats amélioreront la mise en place des programmes dans le domaine de l'énergie sur le terrain, au bénéfice des réfugiés et des communautés d'accueil, conformément aux efforts menés dans le cadre du Cadre d'action global pour les réfugiés.

La protection de l'environnement

La tragédie des déplacements forcés ne doit pas être aggravée par les dommages causés à l'environnement local. Dans ses activités, le HCR a mis un accent important sur la réponse aux risques environnementaux qui menacent les réfugiés et les communautés d'accueil, ainsi que sur l'atténuation des dommages causés à l'environnement dans les zones d'accueil de réfugiés. Au Bangladesh, par exemple, une cartographie des zones de risque de glissement de terrain a été réalisée dans le camp de réfugiés de Kutapalong, ce qui a conduit au transfert de 45 000 personnes hors des zones à très haut risque.

La protection des forêts a constitué une priorité en vue de limiter la pression sur les forêts causées par les besoins en bois des réfugiés et des communautés d'accueil dans de nombreuses opérations à travers le monde. Au Cameroun, le projet de reforestation avec *Land Life Company* a dépassé son objectif de reforestation de plus de 100%.

En Ouganda, le HCR et la FAO ont collaboré sur des projets de gestion des forêts qui inspirent désormais les investissements environnementaux de la Banque mondiale envisagés dans le cadre du « sous guichet régional de l'association internationale de développement (IDA18) pour l'aide aux réfugiés et aux communautés d'accueil ». La coopération avec la FAO s'est poursuivie dans le cadre de projets de valorisation et de gestion des produits forestiers non ligneux qui serviront aux prises de décision en matière de gestion foncière dans le nord de l'Ouganda.

Certains projets parmi les plus réussis, comme le programme de reforestation au Cameroun avec la technologie du « cocon » (voir les précédents Rapports globaux pour les détails), sont en train d'être répliqués dans des pays comme le Soudan où le HCR coopère avec le PAM, le PNUE et l'UNICEF dans les États du Nil et du Darfour pour remédier à la pression sur l'environnement provenant des besoins en bois des réfugiés et des communautés d'accueil.

45 000
personnes ont été évacuées des zones à très haut risque situées dans le camp de réfugiés de Kutapalong, au Bangladesh.



Au Cameroun, un projet innovant profitera aux réfugiés et à leurs hôtes

Un programme financé par la Banque mondiale a pour vocation d'améliorer la qualité des soins de santé, des écoles et des infrastructures pour les réfugiés et les habitants de régions démunies.

« La plupart des réfugiés vivent côte à côte avec les Camerounais dans des régions qui sont déjà parmi les plus pauvres et les plus fragiles du Cameroun, et notamment dans la région prise pour cible par Boko Haram ».

— Elisabeth Huybens, Directrice pays de la Banque mondiale, en charge du Cameroun.



DOMAINES D'INTERVENTION
PRÉVUS EN 2018

PRINCIPALES RÉALISATIONS

BESOINS DE BASE ET SERVICES ESSENTIELS

AMÉLIORER L'ACCÈS DE LA POPULATION À DES ÉNERGIES NON POLLUANTES. EN 2018, LE HCR A :	
Créer des solutions d'éclairage pour améliorer la sécurité dans l'obscurité	Fourni 2764 505 lampes solaires à plusieurs opérations. Aidé l'opération au Rwanda à mettre en œuvre un projet de construction de deux systèmes solaires hors réseau dans les camps, et a fourni des lanternes solaires mobiles à plus de 10 000 foyers.
Améliorer l'accès aux produits et aux services énergétiques	Mené des consultations au Cameroun, en Éthiopie, au Kenya, au Niger, en RDC, au Rwanda, en Somalie, au Soudan, en Tanzanie et au Tchad sur les possibilités d'utiliser des aides en espèces dans le domaine de l'énergie et a fourni les instructions techniques nécessaires.
Réduire les émissions de carbone et les dépenses opérationnelles	Réduit les émissions de CO ² de plus de 7800 tonnes issues de dix opérations (dont l'Algérie, l'Australie, le Canada, le Danemark, le siège du HCR à Genève, la Hongrie, le Kenya, la République du Congo, la Tanzanie et le Zimbabwe), ce qui rend ces opérations climatiquement neutres pour 2018. Terminé la première phase de la centrale solaire de 2 Mégawatts construite à proximité du camp de réfugiés d'Azraq.
Améliorer la santé et le bien-être des réfugiés	Élaboré un guide de terrain pour l'accès sûr au combustible de cuisson.
Renforcer les capacités et l'expertise ainsi que les partenariats	Noué un partenariat avec « l'agence internationale de l'énergie renouvelable » pour bénéficier de son expertise technique, partager des informations sur les technologies énergétiques plus propres, les marchés et les mécanismes de financement en Éthiopie et en Iraq. Collaboré avec Ingénieurs sans frontières-États-Unis pour bénéficier de son soutien technique pour la mise en œuvre de 2 projets de mini-réseaux solaires dans le camp de Mahama, au Rwanda, et d'un contrôle qualité des installations de lampadaires solaires. Noué un partenariat avec NORCAP pour renforcer l'expertise technique et les capacités des opérations du HCR sur le terrain dans le secteur de l'énergie. 10 experts du secteur de l'énergie seront déployés au total.
Affiner et améliorer les interventions dans le domaine de l'énergie grâce à la surveillance et à l'évaluation	Élaboré de nouveaux indicateurs d'énergie dans 10 opérations, dont 2 ont budgété des programmes dans le secteur de l'énergie en 2018. A lancé la plateforme en ligne de cet outil de suivi qui fournit des données sur les dépenses énergétiques en temps réel (https://eis.unhcr.org/home).

PROMOTION DE LA COEXISTENCE PACIFIQUE

MIEUX GÉRER L'ENVIRONNEMENT COMMUN. EN 2018, LE HCR A :	
Prévenir et remédier à l'érosion dans les camps	Soutenu des plans de gestion de l'environnement en Tanzanie et des mesures de contrôle de l'érosion, notamment des barrages contrôlés pour ralentir la circulation de l'eau dans tous les camps. Réduit les risques de glissement de terrain dans le camp de Kutupalong, au Bangladesh, par des mesures de stabilisation des sols : 1155 880 semis et touffes d'herbe ont été plantés et placés pour stabiliser les terrains à risque.
Améliorer la reforestation et la gestion forestière basées sur la communauté	Restauré 100 hectares de terres en plantant des arbres bénéfiques d'un point de vue économique et écologique dans le cadre d'un projet de reforestation avec <i>Land Life Company</i> au Cameroun, soit une surface supérieure à l'objectif de 40 hectares. Élaboré des plans de gestion forestière en Ouganda avec la FAO qui ont inspiré des investissements environnementaux de la Banque mondiale au titre de l'IDA18.
Prévenir ou remédier à l'utilisation non durable des ressources en eaux de surface	Aidé à protéger les cours d'eau et le débit en Tanzanie grâce à la reforestation autour des berges des rivières. Élaboré la partie environnement des lignes directrices du plan directeur en matière d'abris et la liste de vérification du plan directeur afin de veiller à l'inclusion de considérations et de lignes rouges en matière d'environnement. Mis à jour les listes de vérification pour la protection dans les situations d'urgence afin de prendre en compte les considérations environnementales, notamment la protection des eaux de surface.
Aider les réfugiés et les communautés d'accueil à renforcer leur résilience face aux changements climatiques	Accordé une subvention pour mettre en œuvre un projet d'adaptation aux changements climatiques sur 2 ans au Burundi et au Soudan. Le montant est destiné à des activités dans le domaine de la restauration des terres et des forêts et de l'efficacité énergétique. Soumis une proposition auprès de <i>Land Life Company</i> pour soutenir la restauration de 100 hectares de terres dégradées dans la région du Nil blanc au Soudan. Élaboré une proposition sur l'adaptation aux changements climatiques en Tanzanie, en partenariat avec le PNUE en vue de la soumettre au Fonds vert pour le climat.